

Compte-Rendu Réunion du Conseil de Développement 21 février 2019

Le Conseil de Développement du Syndicat du Pays du Giennois s'est réuni le jeudi 21 février 2019 à 18H00, Salle de réunion, dans les locaux du Syndicat de Pays du Giennois, sous la présidence de Monsieur Gérard COUSIN.

Présents : M. Gérard COUSIN, M. Dominique de COURCEL, M. Jean-Marie SCHMITT, M. Sébastien DAVY, M. Dominique GEOFFRENET, M. Xavier POUPAT, M. Gérard COSSON.

Mme Anne-Sophie PARIS (Directrice du Pays du Giennois) et Mme Noémie LEONARD (Chargée de mission au Pays du Giennois).

Absents excusés : Mme Nelly BERTONNIER, M. Pierre-Olivier VERGNOL, M. Bernard LAFITTE, M. Julien de CLEDAT, Mme Béatrice PIGEON.

Absents : M. Laurent GOUBET, Mme Hélène PITON, Mme Isabelle PERRETTE, M. Christophe LORSCH.

M. COUSIN ouvre la séance, remercie les participants de leur présence et excuse les absents.

M. COUSIN présente l'ordre du jour :

- Présentation des résultats de l'enquête « mobilité » à destination des entreprises
- Présentation des résultats de l'enquête « mobilité » à destination de la population

1. Présentation des résultats de l'enquête « mobilité » à destination des entreprises

Mme LEONARD présente aux membres présents les résultats issus du dépouillement des questionnaires à destination des entreprises. Sur les 94 entreprises qui ont reçu le questionnaire, 26 entreprises ont répondu.

Les résultats de l'enquête mettent en évidence :

- Des problèmes de communication concernant le réseau Rémi
- Une inadaptation des horaires de train avec les besoins des entreprises

Il est à noter que la mobilité est un frein pour le recrutement sur le bassin d'emploi du Giennois. Une des solutions à mettre en œuvre, pour les chefs d'entreprises interrogés est l'amélioration de la liaison Orléans – Gien.

2. Présentation des résultats de l'enquête « mobilité » à destination de la population

Mme LEONARD présente aux membres présents les résultats issus du dépouillement des questionnaires à destination de la population. Sur la période du 10 décembre 2018 au 6 février 2019, 446 personnes ont répondu au questionnaire soit environ 1% de la population du Pays du Giennois.

On note une bonne répartition des réponses entre les différentes localités du Pays.

Les résultats indiquent que la voiture personnelle est utilisée en majorité dans tous les déplacements de la population.

En ce qui concerne le graphique sur les déplacements des enfants et des adolescents, M. de COURCEL et M. COUSIN suggèrent de refaire les graphiques en gardant seulement les personnes concernées par ces déplacements dans les réponses. De cette façon les résultats seront plus pertinents.

- Le covoiturage

À la lecture des résultats on note que 74% des sondés disent ne jamais pratiquer le covoiturage.

Les membres pensent que les entreprises devraient organiser le covoiturage au sein de leur structure car souvent les salariés ne se connaissent pas alors qu'ils habitent la même commune. Toutefois, le covoiturage est pratiqué « sans le savoir » par deux collègues habitant proche l'un de l'autre.

- Le taxi

D'après les résultats de l'enquête il s'avère que le taxi est très peu utilisé (84% des sondés ne l'utilisent jamais). Le principal motif d'utilisation du taxi est le rendez-vous médical. Les membres estiment que cela est facilité par les remboursements des trajets pour raison médicale.

- Le vélo

Les membres sont d'accord avec la majorité des sondés (37%) estimant que les itinéraires à vélo ne sont pas suffisamment sécurisés. L'absence de pistes cyclables dans le centre-ville et sur les quais de Gien s'avère problématique pour les membres du Conseil de Développement.

- Le train

D'après l'enquête, 52% des sondés n'utilisent jamais le train à cause des horaires inadaptés (24%), des fréquences de passage insuffisantes (20%) et du coût du billet trop élevé (20%). Pour ceux qui l'utilisent à 64% il s'agit pour des trajets vers Paris.

Les membres présents sont du même avis que les sondés, ils estiment que la fréquence et la régularité des trains sont les points les plus importants pour le bon fonctionnement du service.

Il est à noter qu'il y a une différence d'information concernant les horaires entre le site internet et le guichet de la gare de Gien.

M. de COURCEL rappelle que Gien est relié à la ville de Lyon en prenant une correspondance à Nevers (4h de train) d'où une liaison avec la méditerranée.

- Le réseau Rémi

Les résultats montrent qu'il y a une très faible utilisation du réseau Rémi (26% d'utilisation du réseau Rémi Proximité et 4% d'utilisation du réseau Rémi Mobilité). M. COSSON et M. GEOFFRENET pense que la population assimile le réseau Rémi seulement au transport scolaire mais pas comme un moyen de liaison entre les villes pour toute la population.

Les membres pensent, également, qu'il y a un problème de connexion avec la gare de Briare et de Gien : mini bus de Gien et bus Rémi (aucun arrêt).

Conclusion de l'enquête :

- Prédominance de l'utilisation de la voiture
- Faible utilisation du réseau Rémi, du train et du covoiturage

Actions proposées par les personnes interrogées :

- Conforter la ligne SNCF Paris – Nevers et augmenter les fréquences des trains,
- Ouvrir la ligne SNCF Gien – Orléans,
- Développer l'information sur le réseau Rémi,
- Augmenter le nombre d'arrêts et les fréquences de passage des bus Rémi,
- Créer un réseau de bus reliant Gien aux communes du Pays du Giennois,
- Développer les pistes cyclables.

Prise de décisions :

- **Présentation des résultats de l'enquête mobilité lors du Comité Syndical du Pays du Giennois au printemps 2019**
- **Présentation des résultats de l'enquête mobilité à tous autres partenaires : élus régionaux, CESEL, ...**
- **Contribution au grand débat national**
- **Remise d'un rapport « enquête mobilité du Pays du Giennois » aux services de la Région Centre-Val de Loire**
- **Réflexion du Conseil de Développement sur les réponses à apporter sur la base de cette enquête.**

La prochaine réunion est fixée au **Jeudi 16 Mai 2019**, à 18h00 au Syndicat Mixte du Pays du Giennois.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 19h30.



**M. Gérard COUSIN,
Président du Conseil de Développement
du Pays du Giennois**